

VOLET 2 Mieux consommer et réduire ses déchets

La Métropole a mis en place en décembre 2021 un appel à projets réduction des déchets et économie circulaire. Elle a approuvé le 25 mars 2022 son programme local de prévention des déchets à l'horizon 2026 et un plan d'action territoire Zéro Plastique, qui portent de nombreuses actions en matière de sobriété

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	État d'avancement ou suite à donner	Précisions
Publicité	Acheter uniquement lorsqu'il y a un besoin et non un désir	Limiter la publicité dans les lieux publics	Éduquer, sensibiliser	Oui	En cours	Le Règlement Local de la Publicité Intercommunal (RLPI) adopté le 7 février 2020 impose notamment la suppression des panneaux publicitaires et pré-enseignes de plus de 4 m ² , la réduction des densités, une interdiction aux abords de sites sensibles et une obligation d'extinction de 23h à 7h des dispositifs lumineux et numériques. En complément, la Métropole s'engage dans une expérimentation nationale avec 14 autres collectivités pour remplacer le Stop pub par le OUIPUB à partir du 1er septembre, afin de limiter le gaspillage des publicités non adressées qui ne sont pas lues, dispositif qui contribue à une écoconsommation.
		Interdire définitivement les supports de publicité dont les grands formats et les écrans vidéo	Imposer, contraindre	Oui	Mis en place	Dans le cadre du RLPI, les supports de publicité grands formats sont interdits (>4m ²). Les écrans vidéos sont quant à eux encadrés et limités sur l'espace public.
Achats	Recourir à la location	Communiquer sur la décroissance pour qu'elle devienne choisie et non subie.	Éduquer, sensibiliser	Non	Non retenu	Ces questions ne sont pas abordées sous ces angles, mais la sensibilisation à la nécessaire évolution des modes de vie, de production et de consommation, dans une logique de sobriété, est bien portée par la Métropole : - la stratégie alimentaire et de développement économique met en avant l'enjeu de consommer moins en consommant mieux; . - à travers les défis "Grenoble Capitale Verte", notamment dans les thèmes: produire et consommer autrement et déchets - à travers les questions posées à la convention citoyenne pour le climat
	Privilégier les achats d'occasion	Informier sur l'illusion de la croissance verte	Éduquer, sensibiliser	Non	Non retenu	
	Veiller à la provenance des produits (privilégier le local ou français)	Alerter sur le Greenwashing	Éduquer, sensibiliser	Oui	A étudier	Des actions ont été engagées pour alerter sur les offres publicitaires non opérationnelles ou contre-productives (ex: Réno à 1€...)
		Favoriser le réemploi (ex : mettre en place des circuits de partage d'objets, d'outils),	Inciter	Oui	Mis en place	La Métropole impulse des dispositifs favorisant le réemploi auprès des usagers (donneries, préau des matériaux, collecte des encombrants, collecte des textiles, dépose minute centralisé sur le site olympique, etc.) et des agents, dans le cadre du plan d'administration exemplaire. Elle mène en partenariat avec les acteurs locaux des actions dans le monde économique (stands de collecte, sensibilisation), et en lien avec la filière du numérique (programme CivicLab 2021-2022). De nouveaux supports de communication seront réalisés puis diffusés en ce sens.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	État d'avancement ou suite à donner	Précisions
		Soutenir les commerces et associations de seconde main (la remise, Emmaüs, Ozanam, Ulisse, Ateliers de Marianne, etc...)	Soutenir	Oui	Mis en place	La Métropole (au titre des politiques de prévention déchets, insertion, ESS) accompagne, soutient et valorise depuis une quinzaine d'années les acteurs locaux du réemploi et de la réparation : appel à projets, partenariat sur les Chalets du réemploi, solutions innovantes, émergence de nouveaux acteurs, construction d'un outil industriel, participation à la société coopérative Fabricanova, etc. La Métropole contribue également à l'émergence de nouvelles activités de l'amont à l'aval des filières, de nouveaux services et espaces dédiés au réemploi et l'upcycling. Elle a notamment acheté un site de 8000m ² dédié aux activités de réemploi, à la réparation et transformation : « Le Pôle R ». Elle soutient aussi le développement de la commercialisation des objets issus du réemploi et de la réparation. Par exemple : Pop'up République, boutique éphémère Fabricanova - collectif d'acteur du réemploi etc. Une cartographie des acteurs du réemploi est disponible en ligne sur le site de la Métropole, sous le nom « la carte de solutions » .
Produits petite enfance et féminins	Utilisation de crème sans produits chimiques, couches réutilisables, culottes menstruelles	Proposer des paniers de produits aux jeunes parents ou femmes venant d'avoir leurs menstruations	Éduquer, sensibiliser	Oui	En cours	La Métropole prête un kit d'essai de couches lavables aux jeunes parents ayant suivi un atelier de formation gratuit. Elle organise aussi des ateliers de sensibilisation aux alternatives au jetable et au zéro lingette dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Une étude est à mener sur les protections périodiques. L'ALEC est financée pour proposer des formations à des ateliers de fabrication de protections lavables.
		Développer un service de couches lavables avec laverie intégrée	Inciter	Oui	En cours	La Métropole soutient et accompagne un projet de création d'une structure de lavage des couches. Celui-ci est entré en phase d'incubation (Alter'Incub) en 2021 et le projet a été retenu en 2022 dans le cadre d'un appel à projet Réduction des déchets.
		Subventionner ces initiatives pour les proposer aux individus en difficultés financières	Soutenir	Oui	A étudier	Le soutien aux familles et personnes en précarité pour l'achat de textiles sanitaires réutilisables (couches lavables, protections périodiques, lingettes,...) est inscrit dans le cadre du prochain programme de réduction des déchets (PLPDMA). Les modalités restent à définir.
Gestion des déchets (dont déchets verts)	Choisir des produits peu emballés	Afficher le coût du service de ramassage des ordures ménagères	Éduquer, sensibiliser	Oui	Mis en place	La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est indiquée dans les feuilles d'impôts foncier des particuliers. Le cout global du service public de gestion des déchets est indiqué quant à lui dans dans le rapport annuel des déchets (rapport sur la qualité du service public déchet, accessible au grand public).
	Amener ses déchets verts à la déchetterie et/ou avoir un compost dans son jardin	Organiser des actions de ramassage de déchets dans la rue	Éduquer, sensibiliser	Non	NC	La propreté urbaine est de la compétence des communes - Des "Clean Walk" sont déjà organisées dans certaines communes. Pour favoriser le réemploi, un nouveau service de collecte d'encombrant en porte à porte est proposé en 2022 sur les 49 communes.

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
		Faire une campagne de rappel concernant l'installation de composteur (ou lombricomposteur) individuel ou collectif (copropriétés, entreprises...)	Inciter	Oui	En cours	La Métropole agit pour que chaque habitant ait une solution pour le tri des déchets alimentaires. Elle met à disposition gratuitement des composteurs et des lombricomposteurs. Des ateliers, des formations sont proposés pour diminuer l'apport de déchets verts en déchèterie par les particuliers (jardinage zero dechet) avec un plan d'action qui prévoit le développement du broyage. Dans le cadre du PCAEM, les communes sont encouragées à favoriser l'installation de composteurs collectifs et des broyeurs sont mis à disposition par la Métropole aux communes, à charge à elles ensuite de les mettre à disposition des habitants.
		Ajouter des poubelles en ville	Inciter	Non	NC	La propreté urbaine est de la compétence des communes. Celles-ci sont encouragées à mettre des poubelles de tri dans l'espace public à travers l'engagement dans le Plan Climat Air Energie de la Métropole. Un accompagnement financier a été mis en place pendant plusieurs années par la Métropole à ce propos, y compris concernant les usages internes au sein de bâtiments communaux / CCAS, etc. Si celui-ci a pris fin, un nouvel accompagnement des communes est en cours de réflexion.
		Mettre en place une consigne de verre	Soutenir	Oui	En cours	Dans le cadre du plan éco consommation, la Métropole accompagne un projet de consigne des bouteilles et bocaux en verre porté par la SCIC ALPES CONSIGNE qui a pu démarrer son activité en 2021.
		Mettre des bennes de déchets verts dans les quartiers qui sont ensuite collectées	Eduquer, sensibiliser	Oui	Non retenu	Cette préconisation relève davantage de l'amélioration de la collecte plus que de la sobriété. En revanche, dans une logique de sobriété, la Métropole encourage le jardinage zéro déchets avec broyage surplace et réemploi du broyat. Elle met des broyeurs de déchets verts à disposition des communes pour que celles-ci les prêtent aux habitants. Cette action est encouragée dans le cadre du PCAEM. Elle a également inscrit dans son plan de prévention des déchets l'interdiction des apports de tontes en déchèterie, afin qu'elles restent systématiquement au sol et qu'elles puissent le nourrir.
		Exonérer de la Taxe sur les Ordures Ménagères partiellement les personnes qui font des efforts	Soutenir	Oui	Etude en cours	Le principe de la TEOMi (i = incitative) ne permet pas d'exonération totale mais permettra de diminuer le montant de la taxe pour les usagers qui produiront moins de déchets
		Etendre la collecte des ordures ménagères à ce qui peut être réutilisé, réparé	Soutenir	Oui	Programmé	Depuis février 2022, un nouveau dispositif métropolitain vient également enrichir l'offre globale de services de collecte à visée de réemploi et réparation en direction des usagers : la collecte en porte à porte des encombrants sur RDV pour l'ensemble des métropolitains.
		Engager une réflexion sur une fiscalité pénalisante pour les grands volumes de déchets	Imposer, contraindre	Oui	Etude en cours	Le principe de la TEOMi permet de facturer au réel du volume de déchets produits.
Ressourcerie et déchetterie		Organiser des visites de recycleries et ressourceries	Éduquer, sensibiliser	Oui	En cours	Pour inciter les habitants à se rendre dans les recycleries, le service prévention de la Métropole a créé et diffuse un Guide du Réemploi, un annuaire local des acteurs et une cartographie en ligne. Des visites pourraient être proposées dans un cadre évènementiel (semaine du DD, etc.). La mise en place d'un évènement d'ampleur sur le Réemploi et la Réparation (fête de la Récup) est à l'étude. Dans le cadre de "Grenoble Capitale Verte", plusieurs défis sont proposés (cf : 11.2 - Longue vie à nos objets et nos vêtements).

Les propositions des ateliers sobriété				Analyse des propositions et suites données		
Thématique	Les comportements existants à encourager/accompagner	Propositions des ateliers : ce que la Métropole peut faire pour nous aider	Levier d'action proposé	Compétence métropolitaine	Etat d'avancement ou suite à donner	Précisions
	Réparer les appareils, les objets et les meubles abîmés	Proposer des ateliers de bricolage (fablab, repair café...). Soutenir la réparation (repair café, ressourcerie, atelier d'auto-réparation vélo...)	Inciter/soutenir	Oui	En cours	Dans le cadre de manifestations, la Métropole peut proposer des ateliers de réparation et de sensibilisation (petit DEEE, textile, vélo, etc.) , en partenariat avec les acteurs du territoire (Repair'cafés, artisans de la réparation, associations, etc.). Elle peut également accompagner les repair'cafés et autres acteurs (artisans, ateliers vélo...) sur des projets spécifiques pour le territoire. Le projet de plateforme industrielle pourra permettre aux acteurs de la réparation d'accéder à certaines objets (pièces détachées, etc.). Elle participe aussi à la 3ème édition du Grenoble CivicLab sur un défi Réemploi Réparation.
	Acheter des marchandises de seconde main ou récupérer gratuitement ce qui n'est plus utilisé	Créer des espaces de dépôt en déchetterie d'objets encore en état à récupérer par d'autres personnes et/ou mettre en lien les déchetteries avec des ressourceries	Inciter	Oui	Achevé	La Métropole a mis en place des espaces d'échanges gratuits de matériaux en déchetterie (les préaux des matériaux) et depuis septembre 2021, elle déploie des stands de collecte d'objets et de sensibilisation (Donneries) en déchetteries et évènements divers.